

**DEPARTEMENT DES
ARDENNES**

VILLE DE RETHEL

Délibération n° 79

**Date de convocation
24 septembre 2021**

Séance du 30 septembre 2021

**Extrait du Procès - Verbal
des délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mil vingt et un, le trente septembre à 18 H 30,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est rassemblé dans les Salons
d'Honneur de la Mairie de Rethel sous la présidence de **Monsieur AFRIBO
Joseph, Maire**

PRESENTS :

Mmes, MM. AFRIBO-MASSON-CHEVALLOT BEROUX-
STEVIGNON-DEMENGÉOT-LÉCAILLE-GRENIER-
TRUCHASSOU-POLLET-LARANGE-MERCIER-THOMAS-
BINET-DEVIE-DAPREMONT-VANGIERDEGOM-DERIS-
RICHARD-ULPAT-MERIEUX

ABSENTS OU EXCUSES :

M. BALDO (pouvoir à Mme LARANGE)
M. DELAPLACE- (pouvoir à M. CHEVALLOT BEROUX)
Mme LANGONNIER (pouvoir à M. DAPREMONT)
Mme PERARD (pouvoir à M. AFRIBO)
M. DUPONT (pouvoir à Mme TRUCHASSOU)
M. AVERLY (pouvoir à M. ULPAT)
M. VUARNESON (pouvoir à M. ULPAT)
Mme BOCAHUT (pouvoir à Mme MERIEUX)
Mme BRUNIN (pouvoir à Mme MERIEUX)

SECRETARE DE SEANCE :

Mme BOCAHUT

OBJET : Plan de financement sonorisation marché de Noël

Exposé : La Ville a installé une sonorisation au centre-ville durant les fêtes de fin
d'année 2020, notamment dans le cadre du marché de Noël. Cette sonorisation visait à
apporter un soutien et une visibilité aux commerçants rethélois.

Le matériel nécessaire a été loué et installé par une société.

Un dossier de demande de subvention a été déposé au titre du FEADER le 16 février
2021.

Une délibération validant le plan de financement de l'opération est sollicitée pour
clôre le dossier.

Considérant que la Ville a installé une sonorisation au centre-ville durant les fêtes de fin d'année 2020, notamment dans le cadre du marché de Noël,

Considérant que cette sonorisation visait à apporter un soutien et une visibilité aux commerçants rethélois,

Considérant que le matériel nécessaire a été loué et installé par une société,

Vu le montant de la prestation qui s'élève à 10 338 € T.T.C.,

Après avis des commissions Finances et ressources humaines / Travaux, équipements et urbanisme / Ecologie et cadre de vie,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL
par 29 voix pour, 0 contre, 0 abstention,

APPROUVE le plan de financement joint relatif à la sonorisation du centre-ville de Rethel durant les fêtes de fin d'année 2020 :

Dépenses		Recettes	
Sonorisation	7 490,00 €	Subvention LEADER	6 616,32 €
Location nacelle	1 150,00 €	Autofinancement	3 721,68 €
TVA	1 698,00 €		
Total TTC	10 338,00 €	Total TTC	10 338,00 €

DONNE pouvoir à Monsieur le Maire pour faire le nécessaire en la circonstance et signer toutes pièces administratives et comptables,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire
Compte-tenu de la transmission
en sous-préfecture de Rethel, le - 6 OCT. 2021
de la publication, le - 6 OCT. 2021
Fait à Rethel, le - 6 OCT. 2021

Le Maire
Joseph AFRIBO

